

Les enjeux de la RSE

Voilà un thème à la mode ! La Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est une notion qui s'impose doucement. Elle définit des obligations vis-à-vis de la société civile tout en imposant des choix stratégiques à l'entreprise.

Dès 2002, le sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud) l'avait inscrit à son ordre du jour. Pour autant, la notion de RSE ou Responsabilité sociétale des entreprises demeure une notion assez difficile à appréhender. Le concept de développement durable, déjà plus ancien, semble être désormais bien intégré. En revanche, la RSE s'est heurtée d'entrée à l'ambiguïté née de la traduction directe de Corporate social responsibility (CSR), son appellation anglo-saxonne. Elle a généré une première confusion en transformant la RSE en simple "Responsabilité sociale des entreprises". Certains faux-amis peuvent se révéler dangereux et ce rapprochement □□□



LES ENJEUX DE LA RSE

□□□ un peu rapide entre le social anglais et le social français a failli rogner les ailes de la RSE. À tel point que certains préfèrent insister en parlant de responsabilité sociale/sociétale des entreprises.

Ce qui ne pourrait apparaître que comme un point de vocabulaire a

complexe, difficile à cerner d'un coup. C'est une dimension de gestion pour l'entreprise, tant en termes économiques qu'environnementaux et sociaux. Et cela demande une approche nouvelle. »

Si on considère que le développement durable couvre égale-

faction des besoins de la société tout en respectant les limites écologiques de la planète », a-t-il précisé. Et, reprenant les termes de la définition donnée par l'ISO (organisation internationale de normalisation), il a souligné que « la responsabilité sociétale est essentiellement axée sur l'organisation (NDLR : entreprises, collectivités locales, associations...). Elle concerne ses responsabilités en matière de société et d'environnement. Il convient que la contribution au développement durable soit un objectif essentiel pour toute organisation engagée dans la responsabilité sociétale ».

François Rabasse défend un point de vue similaire : « Le développement durable est une notion macroéconomique qui vise à éviter de laisser un désert à nos enfants. La RSE définit une politique de l'entreprise dont l'objectif premier est de se déve-



Philippe Premat s'est engagé de longue date sur la voie du développement durable.

Premat : une petite pierre à l'édifice

Entreprise de transport routier, basée au Plessis-Pâté, la société Premat a développé son activité essentiellement sur l'Île-de-France. Dans un secteur souvent montré du doigt pour son impact sur l'environnement, l'entreprise affiche depuis longtemps une volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable. « Nous avons été une des dix premières sociétés à avoir signé en 2008 la charte de l'Ademe pour la réduction des émissions de CO₂. Nous nous sommes engagés à baisser nos émissions de 8 % sur trois ans. Ça fait plus de 15 ans que nous sommes attachés à limiter nos consommations de carburant. Ceci dans un souci aussi bien écologique qu'économique », explique Philippe Premat,

président. Pour réussir, l'entreprise a mis toutes les chances de son côté avec le renouvellement de son parc, l'installation d'un système sur ses camions qui coupe le moteur lorsqu'il tourne plus de 3 minutes au ralenti, le choix de pneus verts qui offrent moins de résistance au roulement. Ils permettent d'économiser jusqu'à 3 % sur la consommation d'un véhicule. La formation de ses 350 chauffeurs à l'écoconduite et le suivi permanent des consommations grâce à un logiciel spécifique offrent un gain de 15 %. Par ailleurs, l'entreprise apporte un grand soin à la gestion de ses déchets et de ses eaux de lavage. « Il y a un rôle civique à appliquer ces mesures. Nous apportons notre petite pierre à l'édifice. Nos employés et nos clients sont très sensibles à notre démarche », souligne Philippe Premat. **« PB**

en fait une importance capitale. « Ce concept demande aux entreprises d'intégrer des préoccupations non seulement économiques et sociales dans leurs activités mais également environnementales. Si on ne considère que le côté social, on oublie la part environnementale qui fait partie intégrante de la RSE », fait remarquer Pierre-Olivier Viac, chef du service développement durable et mutations économiques à la CCI Essonne. François Rabasse, directeur associé du cabinet de conseil en management Sense, confirme : « C'est une notion

ment ces trois objectifs que sont l'économique, le social et l'environnemental on pourrait facilement confondre les deux démarches. Ce serait un peu réducteur. « Il peut y avoir confusion », a expliqué Christian Brodhag, ancien délégué interministériel au développement durable et président du groupe de travail francophonie à l'ISO 26000, en introduction du forum Environnement et développement durable qui s'est tenu le 22 octobre dernier à la CCI Essonne. « Le développement durable est une notion globale. Il traite de la satis-

LA RSE LIE ÉCONOMIE, SOCIAL, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENT

opper tout en répondant aux exigences d'un monde qui évolue constamment. C'est proche, mais ce n'est pas la même chose. Au-delà du côté éthique, il y a une notion stratégique pour l'entreprise. »

On touche là du doigt la raison pour laquelle il est fondamental pour une entreprise de s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale.

C'est pour les observateurs un élément indispensable de sa pérennité et de sa croissance. Comme le note Pierre-Olivier



Une difficulté pour les PME : élargir leur responsabilité au-delà de leur propre activité.

Viac : « Cela demande d'être à l'écoute du marché. Les clients et les partenaires ont de nouvelles attentes. Il faut pouvoir y répondre non seulement en termes d'impact sur l'environnement mais également en termes de bonnes pratiques vis-à-vis de

L'HEURE DES COMPTES


tes les parties prenantes : fournisseurs, salariés, société civile, etc. Les grandes entreprises et les collectivités ont bien intégré ce problème mais les PME ont du mal à identifier les enjeux, au-delà des besoins immédiats liés à leur activité. »

Or, de plus en plus les entreprises importantes et les collectivités demandent des comptes à leurs fournisseurs dans ces domaines et les clients sont sensibles à l'image que peut véhiculer une entreprise. La loi NRE (Nouvelles réglementations écono-



Ludovic Le Goff, membre du bureau du CJD Essonne.

CJD et la performance globale

La RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) gagne du terrain auprès des jeunes chefs d'entreprise. Le CJD (Centre des jeunes dirigeants) l'a fait entrer au cœur même de ses réflexions avec ce qu'il appelle la Performance globale, une notion qui découle directement du concept de RSE. Comme l'explique Ludovic Le Goff, membre du bureau du CJD Essonne et animateur au niveau national du jeu Performance globale : « Le CJD a toujours voulu placer l'économie au service de l'homme. Une entreprise doit aller au-delà de la simple performance et s'inscrire dans le monde qui l'entoure. L'idée est de la construire autour de trois piliers fondamentaux que sont l'économie, le social et l'environnemental. C'est comme un tabouret à trois pieds auquel il faudrait assurer une assise juste. » Pour aider les jeunes dirigeants dans cette démarche, le CJD a mis un questionnaire en ligne destiné à leur permettre d'évaluer les performances de l'entreprise dans ce domaine : le GPS (Global performance system). « C'est un outil ambitieux. Ce sont 100 questions qui servent au chef d'entreprise à faire le point sur la façon dont sa société appréhende les notions de stratégie, de pilotage économique, de valeurs éthiques mais aussi les relations avec ses salariés, ses fournisseurs, ses clients, l'environnement... Ça doit amener à faire des choix et à définir des axes de progrès. Le fait qu'il soit en ligne permet de se comparer avec d'autres entreprises », analyse Ludovic Le Goff. Parallèlement, le CJD a créé le jeu de la performance globale, sur le style du jeu de l'oie, autour de ces 100 questions. Il prépare également, en partenariat avec l'Afnor, une norme Iso 1000 NR pour mesurer cette performance globale. www.gps.cjd.net 

PB

LES ENJEUX DE LA RSE

Quelques repères

Livre blanc de la RSE :
www.sense-mc.com

iso 26000 :
www.iso.org/wg9r

Pourquoi la RSE ?
www.novethic.fr

miques) de 2001 fait d'ailleurs obligation aux sociétés cotées de fournir un rapport annuel d'informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de leurs activités. Le Grenelle 2 de l'environnement devrait l'étendre à toutes les entreprises de plus de 500 salariés. Ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les PME. À elles d'anticiper et d'évaluer dès maintenant leurs pratiques. Depuis 2005, plus de 500 experts, représentant 90 pays et une quarantaine d'organisations internationales, travaillent à l'élaboration de la norme ISO 26000 dont la sortie est prévue pour fin 2010. Elle a pour but de définir et clarifier le concept de responsabilité sociétale et de le rendre applicable à tout type d'organisation. Comme le précise Christian Brodhag : « Elle n'est pas destinée à faire l'objet de certifications



Responsabilité sociale de l'entreprise.
Emmanuel Raufflet,
Pierre Batellier.
École polytechnique
Montréal.
47 euros.

Revue française de socio-économie.
Nov. 2009.
Editions La Découverte.
24 euros.



La responsabilité sociale de l'entreprise.
Jacques Igalens,
Michel Joras.
Septembre 2009.
Editions d'Organisation.
25 euros.

La responsabilité sociale des entreprises.
Bernard Boidin,
Nicolas Postel,
Sandrine Rousseaux.
Avril 2009, Presses Universitaires du Septentrion.
18 euros.



mais fournira des lignes directrices. Ce sera plutôt un langage commun. C'est important pour aller plus loin. »

P. Buys



Florent Gondoin,
dirigeant de Kalengo.

Kalengo : responsable à tous les niveaux

Lauréate des 91 d'or du Medef 2009 (trophée de la CCI Essonne), la société Kalengo, à Évry, s'illustre en matière de développement durable. Spécialisée dans la vente et la fabrication de produits pour la communication événementielle, comme les stands modulaires, la signalétique ou différents supports, elle s'applique à respecter des règles d'une gestion éthique. Pour Florent Gondoin son dirigeant, cette démarche est indispensable : « Une entreprise doit se développer mais pas n'importe comment. C'est un engagement personnel qui s'est imposé naturellement au fur et à mesure dans l'entreprise, bien avant que cela devienne une mode. Les trois pôles du développement durable que sont l'économique, le social et l'environnemental sont devenus des lignes directrices admises par tous. » La société Kalengo ne fait pas les choses à moitié. Au niveau économique, elle s'astreint, dans le respect de ses fournisseurs, à pratiquer des marges raisonnables et à travailler au maximum avec le marché local. Au niveau social, Kalengo a banni le travail précaire et ses employés sont tous en CDI. Les décisions se prennent de manière collégiale et les postes de travail sont ergonomiques. C'est sur le plan environnemental qu'elle se distingue particulièrement en ciblant tous les postes de son activité : éco-conception de ses produits, électricité issue des énergies 100% renouvelables, papiers provenant des forêts gérées durablement, cartons réutilisables, limitation des rejets de CO₂ pour les transports. « Tous nos produits sont garantis à vie. Quand ils ne servent plus, nous les reprenons. Leur fin de vie doit être prise en compte au même titre que leur transport ou leur emballage », précise Florent Gondoin. Kalengo fait également œuvre de pédagogie avec l'édition sur Internet d'un guide des idées reçues en matière de développement durable à destination des entreprises*.

* www.kalengo.fr

PB